

RÈGLES DE SURVIE

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT

CE CERTIFICAT RECONNAÎT QUE :

s'engage à adopter, mettre en œuvre et utiliser les règles de survie d'Energy Safety Canada conformément aux principes directeurs et aux modalités détaillés dans la norme acceptée par l'industrie. Les règles de survie constituent un moyen de protéger la santé et la sécurité des personnes en réduisant considérablement les risques de blessures associés à toute confusion à l'égard des règles entre les différentes entreprises en se concentrant sur les risques et activités de travail critiques.

PRINCIPES DIRECTEURS :

NORMALISATION

les entreprises acceptent d'adopter les règles et de ne pas modifier les logos ou les descriptions des règles

SOUTIEN

les entreprises soutiennent les travailleurs et les superviseurs dans l'adoption, l'utilisation et la gestion continue des règles

OBLIGATION DE RENDRE COMPTE

les entreprises reconnaissent que toute infraction aux règles est inacceptable, enquêtent sur toutes les infractions, et prennent les mesures nécessaires lorsque les règles sont enfreintes

AMÉLIORATION CONTINUE

les entreprises effectueront une surveillance, un compte rendu et une évaluation de leurs programmes quant à l'amélioration de leur rendement en matière de sécurité

APPRENTISSAGE PARTAGÉ

les entreprises fourniront des comptes rendus et partageront les leçons apprises et les pratiques exemplaires par l'intermédiaire d'Energy Safety Canada

Prénom et nom de famille

Poste dans l'entreprise